

LA RESTITUTION

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Séance de discussion sur l'Europe sous forme d'ateliers de débats, en partenariat avec de l'Office de consultation publique de Montréal

SYNTHESE DE L'ACTIVITE

CATÉGORIES DE PUBLICS PRÉSENTS

Hommes entre 30 et 55 ans

NOM DES INTERVENANTS OU DES GRANDS TEMOINS S'ETANT EXPRIMES

-

THÈMES ÉVOQUÉS

Sécurité économique

Gouvernance

Représentativité démocratique

Agriculture

Alimentation

Santé

Intitulé de l'activité

Quelle est votre Europe?

Consultation citoyenne sur l'Europe à Montréal

Date et heure

14 mai 2018 de 19h à 22h

Lieu

OCPM (Office de consultation publique de Montréal)

Nombre de participants

7

ORGANISATEUR DE L'ACTIVITE

NOM Prénom : FORESTAL Youri

Adresse : 1501, McGill College – 10^e étage suite 1000 Montréal (QC)

Numéro de téléphone : 5148786247

Raison sociale : Consulat général de France à Montréal

PISTES DE PROPOSITION FORMULEES

Il faut une harmonisation fiscale en UE

Créer une "vraie" fédération européenne

Transformer la commission européenne en gouvernement européen et lui enlever l'exclusivité de l'initiative législative

Développer des outils d'analyse permettant d'obtenir les prix des aliments incluant les coûts en soins de santé (obésité, cancer, etc.), les coûts sociaux (chômage) et toute externalité négative

Améliorer les conditions de production (antibiotiques, glyphosate, etc.)

Bloquer l'importation de produits issus de pays qui ne respectent pas ces normes

Mettre l'agriculture de proximité (circuits courts) au centre de la politique agricole européenne

Refonte totale des paradigmes de fonctionnement des agences européennes de réglementation, notamment l'EFSA

QUESTIONS/ATTENTES/PROBLEMES SOULEVES

Réduire les inégalités fiscales en Europe

Problèmes récurrents de gouvernance

Manque de représentation démocratique et de séparation des 3 pouvoirs

Afficher le prix "réel" d'un produit alimentaire (mais réel !!!)

Comment assurer une véritable sécurité alimentaire?

Sortir de la logique productiviste agricole (art. 39 du TFVE)

Réduire la capture réglementaire des intérêts privés sur le prix de la décision.

COMMENTAIRES SUR LE DEROULE DE LA CONSULTATION

(FACULTATIF)

-